

A l'attention des conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e) à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mardi 15 septembre 2026 à 20H
à la Mairie de Lanneplaa.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Fait à Lanneplaa,
Le 08 septembre 2026

Le Maire,

Vincent BORDENAVE



ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal du 16 juin 2026
 - Institution de la taxe sur la vacance des locaux
 - Hébergement site Internet de la Commune, remboursement du renouvellement du site de la commune
 - Approbation de l'attribution du fonds de concours par la Communauté de Communes de Lacq Orthez
 - Attribution des subventions 2026 (Bis)
 - Convention régissant les modalités d'assistance apportées par le Service urbanisme durable de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez en matière d'application du droit des sols
 - Élaboration et mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
 - Délibération créant la réserve communale de sécurité civile
 - Révision du règlement des salles communales de Lanneplaa
 - Mise à disposition de la grange de Grèchez
 - Création emploi : 1 agent d'entretien
 - Tableau des emplois de Lanneplaa
 - Adhésion à la convention de participation (Mutuelle) facultative du CDG64
 - Contribution de la commune aux frais d'avocat engagés par la commune de Laà-Mondrans
-
- Motion "Territoire Energie 64"
 - Motion "exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes"

Points divers :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| • <u>Travaux à prévoir</u> | • <u>Elagage</u> |
| • <u>Journée citoyenne</u> | • <u>Aménagement Mairie</u> |
| • <u>Chemins ruraux</u> | |

Questions diverses :